

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du budget tenue ce **dix-septième jour de décembre 2012 à 19h30**, au lieu ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Alain Rivard
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Avis public de la tenue de la présente séance a dûment été publié.
Après la prière d'usage, le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

12-12-393

Adoption des prévisions budgétaires 2013

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que soient adoptées les prévisions budgétaires pour les activités financières de la Ville de Princeville pour l'exercice financier 2013 telles que plus amplement décrites sur le document détaillé déposé par la trésorière et résumé comme suit :

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2013**

REVENUS	BUDGET 2013
Taxes	5 958 752
Compensations tenant lieu de taxes	90 611
Transferts	776 628
Services rendus	673 515
Imposition de droits	236 000
Amendes et pénalités	119 500
Intérêts	44 700
Autres revenus	5 200
	7 904 906

CHARGES	
Administration générale	1 227 971
Sécurité publique	1 144 056
Transport	1 242 200
Hygiène du milieu	1 609 759
Santé et bien-être	60 800
Aménagement, urbanisme et développement	422 202
Loisirs et culture	1 533 840
Frais de financement	256 196
	7 497 024
Amortissement des immobilisations	1 560 100
	9 057 124

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES	(1 152 218)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
Ajouter (déduire)	
IMMOBILISATIONS	
Amortissement	1 560 100
FINANCEMENT	
Remboursement de la dette à long terme	(656 430)
AFFECTATIONS	
Activités d'investissement	(291 892)
Excédent (déficit) accumulé	
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	175 000
Excédent de fonctionnement affecté	27 000
Réserves financières et fonds réservés	338 440
Montants à pourvoir dans le futur	Ø
	248 548
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	Ø

ADOPTÉE

12-12-394

Programme des dépenses en immobilisations 2013-2014-2015

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le programme des dépenses en immobilisations soit adopté comme suit, selon les périodes de réalisation :

Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation

Titre projet	Programme triennal			2013/2014/2015
	2013	2014	2015	
Éclairage piste cyclable	30 000 \$	30 000 \$		60 000 \$
Pavage de rues	206 750 \$			206 750 \$
Réserve domiciliaire prolongement rues Liberge, Lecours et piste cyclable	748 000 \$			748 000 \$
Voirie rurale		55 000 \$		55 000 \$
Réfection aqueduc & égout rue St-Charles	750 525 \$			750 525 \$

Travaux de stabilisation et protection des berges	325 000 \$			325 000 \$
Éclairage Centre sportif	25 000 \$			25 000 \$
Mise à niveau & agrandissement Centre sportif	103 000 \$	4 050 700 \$		4 153 700 \$
Équipements	35 000 \$			35 000 \$
Affectations – Activités de fonctionnement	270 100 \$	141 000 \$	123 000 \$	534 100 \$
TOTAL	2 493 375 \$	4 276 700 \$	123 000 \$	6 893 075 \$

ADOPTÉE

12-12-395

Publication du budget 2013

Sur une proposition de le conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu que le budget 2013 et le programme triennal en immobilisations soient publiés dans le journal l’Avenir de l’Érable section du Petit Prince en conformité avec l’article 474-3 de la Loi sur les cités et villes.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l’article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions exclusivement sur le budget ou le programme triennal.

12-12-396

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance ordinaire sur le budget soit close.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire